

LETTRE D'ENVOI
CENOVUS ENERGY INC.
OFFRE D'ÉCHANGER

des billets de premier rang à 4,25 % échéant en 2027, des billets de premier rang à 5,25 % échéant en 2037
et des billets de premier rang à 5,40 % échéant en 2047 inscrits aux termes de la *Securities Act of 1933*
contre la totalité des billets de premier rang à 4,25 % échéant en 2027, des billets de premier rang à 5,25 % échéant en 2037
et des billets de premier rang à 5,40 % échéant en 2047 non inscrits en circulation

**L'OFFRE D'ÉCHANGE ET LES DROITS DE RÉVOCATION EXPIRERONT
À 17 H, HEURE DE LA VILLE DE NEW YORK, LE 11 DÉCEMBRE 2017,
À MOINS QUE L'OFFRE NE SOIT PROLONGÉE**

À livrer à The Bank of New York Mellon (l'« agent chargé de l'échange »)

The Bank of New York Mellon
À l'attention de The Bank of New York Mellon Corporation
Corporate Trust Operations — Reorganization Unit
111 Sanders Creek Parkway
East Syracuse, NY 13057

Courriel : CT_REORG_UNIT_INQUIRIES@BNYMELLON.COM
Téléphone : 315-414-3349
Télécopieur : 732-667-9408

La livraison de la présente lettre d'envoi à une autre adresse que celle qui est indiquée ci-dessus ou son envoi à un autre numéro de télécopieur que celui qui est indiqué ci-dessus ne constituera pas une livraison valable. Avant de remplir la présente lettre d'envoi, veuillez lire attentivement les instructions qui l'accompagnent.

Par les présentes, le soussigné accuse réception du supplément de prospectus daté du 8 novembre 2017 (le « supplément de prospectus ») au prospectus préalable de base simplifié daté du 10 octobre 2017 (le « prospectus de base » et, collectivement avec le supplément de prospectus, le « prospectus ») de Cenovus Energy Inc. (la « Société ») et de la présente lettre d'envoi, lesquels documents constituent ensemble l'offre de la Société d'échanger (l'« offre d'échange ») un montant en capital global de 1 200 000 000 \$ US de nouveaux billets de premier rang à 4,25 % échéant en 2027, un montant en capital global de 700 000 000 \$ US de nouveaux billets de premier rang à 5,25 % échéant en 2037 et un montant en capital global de 1 000 000 000 \$ US de nouveaux billets de premier rang à 5,40 % échéant en 2047 (collectivement, les « nouveaux billets »), qui ont été dans chaque cas inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), contre, respectivement, un montant en capital semblable de billets de premier rang non nominatifs à 4,25 % échéant en 2027 en circulation de la Société, un montant en capital semblable de billets de premier rang non nominatifs à 5,25 % échéant en 2037 en circulation de la Société et un montant en capital semblable de billets de premier rang non nominatifs à 5,40 % échéant en 2047 en circulation de la Société (collectivement, les « billets initiaux »), aux termes d'une déclaration d'inscription dont le prospectus fait partie. Les modalités des nouveaux billets sont essentiellement identiques à celles des billets initiaux qu'il est proposé d'échanger dans le cadre de l'offre d'échange, sauf que les nouveaux billets (i) ont été inscrits aux termes de la Loi de 1933 et ne comporteront donc pas de mentions restreignant leur transfert, (ii) n'accorderont pas de droits d'inscription à leurs porteurs, (iii) porteront des numéros CUSIP différents des billets initiaux des séries respectives et (iv) ne comporteront pas de dispositions relatives à une hausse du taux d'intérêt annuel, comme il est indiqué à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Intérêt supplémentaire » du prospectus, ni de dispositions relatives au remboursement par anticipation spécial obligatoire (qui ne s'applique plus).

Le terme « date d'expiration » signifie 17 h, heure de la ville de New York, le 11 décembre 2017, à moins que la Société ne décide, à sa seule appréciation, de prolonger l'offre d'échange, auquel cas le terme « date d'expiration » signifiera la date et l'heure les plus éloignées jusqu'auxquelles l'offre d'échange aura été prolongée. Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

Le porteur de billets initiaux qui souhaite déposer ses billets initiaux doit fournir les renseignements nécessaires sur le compte dans le tableau ci-après intitulé « Renseignements sur le compte » (le « tableau des renseignements sur le compte »), remplir les colonnes (1) à (3) dans le tableau ci-après intitulé « Description des billets initiaux déposés » (le « tableau de la description des billets ») et remplir et signer la case ci-après intitulée « Le ou les porteurs inscrits de billets initiaux doivent signer ici ». Le porteur de billets initiaux qui souhaite déposer moins de la totalité de ses billets initiaux doit également remplir la colonne (4) du tableau de la description des billets. Se reporter à l'instruction 3.

Les porteurs de billets initiaux qui déposent leurs billets initiaux au moyen d'un transfert par inscription en compte dans le compte de l'agent chargé de l'échange auprès de The Depository Trust Company (« DTC ») peut effectuer l'échange par l'intermédiaire du programme d'offres publiques d'achat automatisées de DTC (*Automated Tender Offer Program*). Les adhérents à DTC qui acceptent l'échange devraient transmettre leur acceptation à DTC, qui vérifiera l'acceptation et effectuera une livraison par inscription en compte dans le compte de l'agent chargé de l'échange auprès de DTC. DTC transmettra ensuite un message de l'agent à l'agent chargé de l'échange pour acceptation. La transmission du message de l'agent par DTC se fera selon les modalités de l'échange relatives à la signature et à la livraison d'une lettre d'envoi par l'adhérent identifié dans le

message de l'agent. LA LIVRAISON DE DOCUMENTS À DTC CONFORMÉMENT AUX PROCÉDURES DE DTC NE CONSTITUE PAS UNE LIVRAISON DE CES DOCUMENTS À L'AGENT CHARGÉ DE L'ÉCHANGE.

Le porteur déposant doit remplir, signer et livrer la présente lettre d'envoi afin d'indiquer la mesure qu'il souhaite prendre relativement à l'offre d'échange.

VEUILLEZ LIRE LA LETTRE D'ENVOI DANS SON INTÉGRALITÉ, Y COMPRIS LES INSTRUCTIONS QUI L'ACCOMPAGNENT, ET LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS AVANT DE COCHER QUELQUE CASE QUE CE SOIT CI-APRÈS.

VOTRE BANQUE OU VOTRE COURTIER PEUT VOUS AIDER À REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE. VOUS DEVEZ SUIVRE LES INSTRUCTIONS DONNÉES DANS LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, AVEZ BESOIN D'AIDE OU SOUHAITEZ OBTENIR D'AUTRES EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS ET DE LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À L'AGENT CHARGÉ DE L'ÉCHANGE OU À LA SOCIÉTÉ. SE REPORTER À L'INSTRUCTION 9.

Veillez indiquer ci-après les billets initiaux visés par la présente lettre d'envoi. Si l'espace prévu ci-après est insuffisant, les numéros de certificat et les montants en capital devraient être indiqués sur une annexe distincte signée et jointe aux présentes.

DESCRIPTION DES BILLETS INITIAUX DÉPOSÉS			
Billets de premier rang à 4,25 % échéant en 2027			
(1) Nom et adresse du ou des porteurs inscrits	(2) Numéro de certificat ou d'immatriculation*	(3) Montant en capital global représenté par les certificats**	(4) Montant en capital déposé (si moins de la totalité)**
Total			
Billets de premier rang à 5,25 % échéant en 2037			
(1) Nom et adresse du ou des porteurs inscrits	(2) Numéro de certificat ou d'immatriculation*	(3) Montant en capital global représenté par les certificats**	(4) Montant en capital déposé (si moins de la totalité)**
Total			
Billets de premier rang à 5,40 % échéant en 2047			
(1) Nom et adresse du ou des porteurs inscrits	(2) Numéro de certificat ou d'immatriculation*	(3) Montant en capital global représenté par les certificats**	(4) Montant en capital déposé (si moins de la totalité)**
Total			

* Les porteurs (définis ci-après) par inscription en compte n'ont pas besoin d'indiquer un numéro de certificat ou d'immatriculation.

** Sauf indication contraire dans la colonne (4) du tableau applicable, le porteur sera réputé avoir déposé la totalité du montant en capital global de ces billets initiaux. Tous les dépôts de billets initiaux doivent être faits en coupures d'au moins 2 000 \$ US et en multiples entiers de 1 000 \$ US par la suite.

La présente lettre d'envoi doit être utilisée par le porteur qui souhaite déposer des billets initiaux (i) au moyen de la livraison des certificats représentant ces billets initiaux ou d'un transfert par inscription en compte dans un compte maintenu par l'agent chargé de l'échange auprès de DTC, conformément à la procédure énoncée dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Procédure de dépôt », ou (ii) conformément à la procédure de livraison garantie énoncée dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Procédure de livraison garantie ». Se reporter à l'instruction 2 de la présente lettre d'envoi pour obtenir un résumé des renseignements fournis dans le prospectus.

En ce qui concerne l'offre d'échange, le terme « porteur » désigne toute personne au nom de laquelle des billets initiaux sont immatriculés dans les registres de la Société ou toute autre personne à qui le porteur inscrit de billets initiaux a donné une procuration aux fins du transfert d'obligations (*bond power*) dûment remplie.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

- o **COCHER CETTE CASE SI LES BILLETS INITIAUX DÉPOSÉS SONT LIVRÉS AU MOYEN D'UN TRANSFERT PAR INSCRIPTION EN COMPTE DANS UN COMPTE MAINTENU PAR L'AGENT CHARGÉ DE L'ÉCHANGE AUPRÈS D'UN SERVICE DE TRANSFERT PAR INSCRIPTION EN COMPTE ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS CI-APRÈS :**

Nom de l'établissement déposant : _____

Numéro du compte auprès de The Depository Trust Company : _____ Numéro de code de l'opération : _____

Les porteurs qui souhaitent déposer des billets initiaux et (1) dont les billets initiaux ne sont pas immédiatement disponibles, (2) qui ne peuvent livrer leurs billets initiaux, la présente lettre d'envoi ou d'autres documents requis à l'agent chargé de l'échange, ou (3) qui ne peuvent suivre la procédure de transfert par inscription en compte énoncée dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Procédure de dépôt » avant la date d'expiration doivent déposer leurs billets initiaux conformément à la procédure de livraison garantie énoncée dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Procédure de livraison garantie ». Se reporter à l'instruction 2.

- o **COCHER CETTE CASE SI LES BILLETS INITIAUX DÉPOSÉS SONT LIVRÉS AUX TERMES D'UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS CI-APRÈS :**

Nom du ou des porteurs inscrits : _____

Nom de l'établissement admissible garantissant la livraison : _____

Date de signature de l'avis de livraison garantie : _____

Si la livraison est effectuée au moyen d'un transfert par inscription en compte : _____

Numéro de compte : _____ Numéro de code de l'opération : _____

- o **COCHER CETTE CASE SI VOUS ÊTES UN COURTIER ET QUE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR 10 AUTRES EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS ET 10 AUTRES EXEMPLAIRES DE TOUTE MODIFICATION OU DE TOUT SUPPLÉMENT S'Y RAPPORANT.**

Nom : _____ Adresse : _____

DES SIGNATURES DOIVENT ÊTRE APPOSÉES CI-APRÈS.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CI-JOINTES.

Madame,
Monsieur,

Conformément aux modalités et sous réserve des conditions de l'offre d'échange, le soussigné dépose par les présentes auprès de la Société le montant en capital de billets initiaux indiqué ci-dessus en échange d'un montant en capital semblable de nouveaux billets. Sous réserve de l'acceptation aux fins d'échange de ces billets initiaux déposés au moyen des présentes, le soussigné échange, cède et transfère par les présentes en faveur de la Société, sur l'ordre de celle-ci, l'ensemble des droits, titres et intérêts à l'égard de ces billets initiaux, y compris tous les droits à l'intérêt couru et impayé sur ceux-ci à la date d'expiration, et aux réclamations découlant ou résultant de la qualité du soussigné à titre de porteur des billets initiaux déposés au moyen des présentes, et cet échange, cette cession et ce transfert prennent effet au moment de cette acceptation. Par les présentes, le soussigné constitue et nomme irrévocablement l'agent chargé de l'échange en tant que mandataire et fondé de pouvoir de fait véritable et légitime du soussigné (en sachant que cet agent chargé de l'échange agit également à titre de mandataire de la Société dans le cadre de l'offre d'échange) afin que celui-ci s'assure que les billets initiaux sont cédés, transférés et échangés. Le soussigné déclare et garantit ce qui suit : (i) il a tous les pouvoirs nécessaires pour déposer, échanger, céder et transférer les billets initiaux et pour acquérir les nouveaux billets devant être émis à l'échange des billets initiaux déposés et (ii) lorsque ces billets initiaux seront acceptés aux fins d'échange, la Société acquerra un titre de propriété valable et non grevé à l'égard des billets initiaux déposés, libre et quitte de privilèges, de restrictions, de charges et de grèvements et ne faisant pas l'objet d'une opposition ou d'une procuration.

Le soussigné est le propriétaire inscrit de la totalité des billets initiaux déposés et déclare à la Société qu'il a reçu de la part de chaque propriétaire véritable de billets initiaux déposés (les « propriétaires véritables ») un formulaire, en la forme jointe à la présente lettre d'envoi et intitulé « Instructions du propriétaire véritable au porteur inscrit et/ou à l'adhérent au service de transfert par inscription en compte », rempli et signé en bonne et due forme et lui donnant l'instruction de prendre la mesure décrite dans la présente lettre d'envoi.

Le soussigné déclare également par les présentes (i) qu'il n'est pas membre du groupe de la Société, au sens attribué au terme *affiliate* dans la *Rule 405* prise en application de la Loi de 1933 ou, s'il est membre du groupe de la Société, il se conformera aux exigences d'inscription et de transmission d'un prospectus prévues par la Loi de 1933 dans la mesure applicable, (ii) qu'il n'a pas conclu d'arrangement ou d'entente avec qui que ce soit en vue de participer au placement des nouveaux billets au sens de la Loi de 1933 et (iii) qu'il acquiert les nouveaux billets dans le cours normal de ses activités.

Le soussigné reconnaît que l'offre d'échange est présentée sur le fondement de la compréhension qu'a la Société des interprétations du personnel de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») formulées dans des lettres de non-intervention délivrées à des tiers et que, sous réserve des exigences supplémentaires ci-après applicables à certains courtiers, la Société estime que le soussigné peut offrir les nouveaux billets aux fins de revente et que celui-ci peut revendre et céder par ailleurs les nouveaux billets sans se conformer aux dispositions en matière d'inscription ou de transmission d'un prospectus de la Loi de 1933 si le soussigné : (i) n'est pas membre du groupe de la Société, au sens attribué au terme *affiliate* dans la *Rule 405* de la Loi de 1933, (ii) acquiert les nouveaux billets dans le cours normal de ses activités; et (iii) ne participe pas, n'a pas l'intention de participer et n'a pas conclu d'arrangement ni d'entente avec qui que ce soit en vue de participer au placement des nouveaux billets qui lui sont émis.

Si le soussigné est un courtier et reçoit de nouveaux billets pour son propre compte en échange de billets initiaux qu'il n'a pas acquis directement auprès de la Société ou d'un membre de son groupe, il déclare également (i) qu'il transmettra un prospectus répondant aux exigences de la Loi de 1933 dans le cadre de toute revente de ces nouveaux billets et (ii) qu'il n'a pas acquis ces billets initiaux auprès de la Société ou d'un membre de son groupe. Toutefois, le fait que le soussigné fasse cette déclaration et transmette un prospectus ne sera pas réputé constituer une admission de la part de celui-ci qu'il est un « preneur ferme », au sens attribué au terme *underwriter* dans la Loi de 1933.

Le soussigné reconnaît que, s'il est dans l'impossibilité de prendre les engagements et de faire les déclarations qui précèdent, il ne peut se fonder sur les interprétations susmentionnées du personnel de la SEC formulées dans les lettres de non-intervention et, en l'absence d'une dispense d'inscription aux termes de la Loi de 1933, il doit se conformer aux exigences d'inscription et de transmission d'un prospectus prévues par la Loi de 1933 dans le cadre de toute revente de nouveaux billets. S'il ne respecte pas ces exigences, le soussigné pourrait engager sa responsabilité aux termes de la Loi de 1933, et il ne sera pas indemnisé à cet égard par la Société.

Le soussigné, qu'il soit ou non un courtier, déclare également qu'il n'agit pas pour le compte d'une personne qui ne pourrait pas véritablement et pleinement prendre les engagements et faire les déclarations qui précèdent.

Sur demande, le soussigné signera et remettra tous les documents supplémentaires que l'agent chargé de l'échange ou la Société jugera nécessaires ou souhaitables pour réaliser l'échange, la cession et le transfert de billets initiaux déposés. Le soussigné convient que la Société, en acceptant les billets initiaux déposés et en émettant de nouveaux billets en échange de ceux-ci, s'acquitte pleinement de ses obligations prévues dans la convention de droits d'inscription relativement à l'inscription des billets initiaux du soussigné.

L'offre d'échange est assujettie à certaines conditions qui sont énoncées dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Conditions ». Le soussigné convient que, en raison de ces conditions (auxquelles la Société peut renoncer, en totalité ou en partie, à sa seule appréciation), la Société pourrait ne pas être tenue d'échanger des billets initiaux déposés au moyen des présentes, auquel cas les billets initiaux non échangés seront retournés au soussigné.

LES DÉPÔTS DE BILLETS INITIAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE L'OFFRE D'ÉCHANGE NE PEUVENT ÊTRE RÉVOQUÉS APRÈS 17 H, HEURE DE LA VILLE DE NEW YORK, À LA DATE D'EXPIRATION. UN AVIS DE RÉVOCATION NE PRENDRA EFFET QUE S'IL EST REMIS PAR ÉCRIT À L'AGENT CHARGÉ DE L'ÉCHANGE CONFORMÉMENT AUX PROCÉDURES PARTICULIÈRES ÉNONCÉES DANS LE PROSPECTUS À LA RUBRIQUE « PROCÉDURES RELATIVES À L'OFFRE D'ÉCHANGE — RÉVOCATION DES DÉPÔTS ».

Tout pouvoir qui est conféré ou qu'il est convenu de conférer dans les présentes continue d'avoir effet malgré le décès ou l'incapacité du soussigné. Chaque obligation du soussigné aux termes de la présente lettre d'envoi lie les héritiers, les représentants successoraux, les successeurs et les ayants droit ou ayants cause du soussigné. Un dépôt de billets initiaux peut être révoqué à tout moment avant la date d'expiration en suivant les procédures énoncées dans les instructions données dans la présente lettre d'envoi et dans le prospectus.

Sauf indication contraire dans la case intitulée « Instructions spéciales concernant l'immatriculation » ou dans la case intitulée « Instructions spéciales concernant la livraison » de la présente lettre d'envoi, les certificats des nouveaux billets remis en échange des billets initiaux déposés, et les billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés, seront immatriculés au nom du soussigné et seront livrés au soussigné. Si un nouveau billet doit être émis ou envoyé par la poste à une autre personne que le soussigné ou doit être envoyé par la poste au soussigné à une adresse différente de celle qui est indiquée dans la présente lettre d'envoi, les cases applicables de la présente lettre d'envoi doivent être remplies. **Si des billets initiaux sont remis par un ou des porteurs qui ont rempli la case intitulée « Instructions spéciales concernant l'immatriculation » ou la case intitulée « Instructions spéciales concernant la livraison » de la présente lettre d'envoi, la ou les signatures figurant dans la présente lettre d'envoi doivent être garanties par un établissement admissible (défini dans l'instruction 2).**

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES CONCERNANT
L'IMMATRICULATION**

À remplir SEULEMENT si les nouveaux billets et, s'il y a lieu, des billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés doivent être immatriculés au nom d'une autre personne que le soussigné ou portés au crédit d'un compte maintenu par un service de transfert par inscription en compte autre que le compte indiqué ci-dessus.

Immatriculer les nouveaux billets et, s'il y a lieu, les billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés à :

Nom : _____

Adresse : _____

(en caractères d'imprimerie)

(Numéro d'identification du contribuable ou
numéro d'assurance sociale)

Porter les nouveaux billets et, s'il y a lieu, les billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés, au crédit du compte suivant maintenu par un service de transfert par inscription en compte :

(Nom du service de transfert par inscription en compte)

(Numéro du compte)

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES CONCERNANT
LA LIVRAISON**

À remplir SEULEMENT si les nouveaux billets ou des billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés doivent être envoyés à une autre personne que le soussigné ou à une adresse différente de celle qui est indiquée à la rubrique « Description des billets initiaux déposés ».

Envoyer par la poste les nouveaux billets et, s'il y a lieu, les billets initiaux remis avec les présentes mais non échangés à :

Nom : _____

Adresse : _____

(en caractères d'imprimerie)

(Numéro d'identification du contribuable ou
numéro d'assurance sociale)

LE OU LES PORTEURS INSCRITS DE BILLETS INITIAUX DOIVENT SIGNER ICI

*(et remplir le formulaire W-9 de l'IRS qui accompagne les présentes ou
le formulaire W-8 approprié de l'IRS, selon le cas)*

X _____

X _____

(Signature du ou des porteurs inscrits)

La présente lettre doit être signée par le ou les porteurs inscrits exactement comme leur nom figure sur les billets initiaux ou sur une liste de titres détenus à titre de propriétaires des billets initiaux, ou par la ou les personnes autorisées à devenir porteurs inscrits en vertu d'une procuration aux fins du transfert d'obligations dûment remplie et transmise avec les présentes. Si la signature est celle d'un fondé de pouvoir, d'un fiduciaire, d'un exécuteur testamentaire, d'un administrateur de succession, d'un tuteur, d'un dirigeant d'une société ou d'une autre personne agissant en qualité de fiduciaire, veuillez fournir les renseignements suivants *(en caractères d'imprimerie)*.

Nom et qualité
(titre complet) : _____

Adresse
(y compris le code postal) : _____

Indicatif régional et
numéro de téléphone : _____

Numéro d'identification
du contribuable : _____

Date : _____

GARANTIE DE SIGNATURE

(Au besoin — Se reporter à l'instruction 4)

Signataire autorisé : _____

(Signature du représentant du garant de la signature)

Nom et titre : _____

Nom de la société : _____

Indicatif régional et
numéro de téléphone : _____

(en caractères d'imprimerie)

Date : _____

**INSTRUCTIONS
FAISANT PARTIE DES MODALITÉS ET DES
CONDITIONS DE L'OFFRE D'ÉCHANGE**

1. Livraison de la présente lettre d'envoi et des certificats des billets initiaux déposés.

Tous les certificats représentant les billets initiaux ou la confirmation du transfert par inscription en compte dans le compte de l'agent chargé de l'échange auprès de DTC, accompagnés de la présente lettre d'envoi dûment remplie et signée ou d'un fac-similé de celle-ci et de tous les autres documents requis par la présente lettre d'envoi, doivent parvenir à l'agent chargé de l'échange à l'une de ses adresses indiquées dans les présentes au plus tard à la date d'expiration.

Le porteur prend en charge le risque associé à la livraison de la présente lettre d'envoi, des billets initiaux et de tout autre document requis. Sauf indication contraire ci-après, la livraison ne sera réputée faite qu'au moment de la réception réelle des documents concernés par l'agent chargé de l'échange. Si les documents sont envoyés par la poste, il est recommandé de les envoyer par courrier recommandé ou certifié avec accusé de réception, dûment assuré. Les porteurs peuvent choisir de faire livrer ces documents par un service de messagerie de 24 heures ou de les remettre en main propre plutôt que de les envoyer par la poste. Dans tous les cas, les porteurs doivent s'y prendre suffisamment longtemps à l'avance pour s'assurer que les documents sont livrés à l'agent chargé de l'échange avant la date d'expiration. Aucune lettre d'envoi ni aucun billet initial ne devrait être envoyé à la Société. La livraison de la présente lettre d'envoi à une autre adresse que celle qui est indiquée dans les présentes ou la transmission de la présente lettre d'envoi à un numéro de télécopieur différent de celui qui est indiqué dans les présentes ne constitue pas une livraison valable.

Aucun autre type de dépôt ni aucun dépôt conditionnel, non conforme ou éventuel ne sera accepté. En signant la présente lettre d'envoi (ou un fac-similé de celle-ci), tous les porteurs déposants renoncent au droit de recevoir un avis d'acceptation des billets initiaux aux fins d'échange.

2. Procédure de livraison garantie.

Les porteurs qui souhaitent déposer leurs billets initiaux et a) dont les billets initiaux ne sont pas immédiatement disponibles, b) qui ne peuvent livrer leurs billets initiaux, la présente lettre d'envoi ou d'autres documents requis à l'agent chargé de l'échange ou c) qui ne peuvent suivre la procédure de transfert par inscription en compte énoncée dans le prospectus à la rubrique « Procédures relatives à l'offre d'échange — Procédure de dépôt » avant la date d'expiration peuvent effectuer un dépôt si les conditions suivantes sont remplies :

- (1) le dépôt est effectué par l'intermédiaire d'une société membre d'une bourse de valeurs nationale inscrite ou de la National Association of Securities Dealers, Inc., par l'intermédiaire d'une banque commerciale ou d'une société de fiducie ayant un bureau ou un correspondant aux États-Unis ou par l'intermédiaire d'un « établissement garant admissible » au sens attribué au terme *eligible guarantor institution* dans la *Rule 17Ad-15* prise en application de la *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée (un « établissement admissible »);
- (2) avant la date d'expiration, l'agent chargé de l'échange reçoit d'un établissement admissible un avis de livraison garantie dûment rempli et signé (par service de messagerie de 24 heures, par télécopieur ou par courrier recommandé ou certifié) (i) indiquant le nom et l'adresse du porteur, le ou les numéros d'immatriculation ou de certificat des billets initiaux et le montant en capital des billets initiaux déposés, (ii) stipulant que le dépôt est effectué aux termes de cet avis de livraison garantie et (iii) garantissant que, dans les trois jours de bourse au New York Stock Exchange suivant la date d'expiration, l'établissement admissible déposera auprès de l'agent chargé de l'échange la présente lettre d'envoi (ou un fac-similé de celle-ci), accompagnée des certificats représentant les billets initiaux (ou une confirmation de transfert par inscription en compte) ainsi que de tous les autres documents requis par la présente lettre d'envoi;
- (3) l'agent chargé de l'échange reçoit la lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou un fac-similé de celle-ci) et les certificats dûment signés représentant tous les billets initiaux déposés en bonne et due forme aux fins de transfert (ou une confirmation de transfert par inscription en compte) ainsi que tous les autres documents requis par la présente lettre d'envoi dans les trois jours de bourse au New York Stock Exchange suivant la date d'expiration.

Sur demande adressée à l'agent chargé de l'échange, un avis de livraison garantie sera envoyé aux porteurs qui souhaitent déposer leurs billets initiaux conformément à la procédure de livraison garantie susmentionnée. Le porteur qui souhaite déposer des billets initiaux conformément à la procédure de livraison garantie décrite ci-dessus doit s'assurer que l'agent chargé de l'échange reçoit l'avis de livraison garantie se rapportant à ces billets initiaux avant la date d'expiration. Le fait de ne pas suivre la procédure de livraison garantie susmentionnée n'aura pas en soi d'incidence sur la validité d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée par un porteur ayant tenté d'utiliser la procédure de livraison garantie et n'entraînera pas la révocation d'une telle lettre.

3. Dépôts partiels et révocation d'un dépôt.

Les dépôts de billets initiaux seront acceptés uniquement en coupures d'au moins 2 000 \$ US et en multiples entiers de 1 000 \$ US par la suite. S'il dépose moins de la totalité du montant en capital de billets initiaux représentés par un certificat soumis, le porteur déposant devrait indiquer le montant en capital déposé dans la colonne intitulée « Montant en capital déposé (si moins de la totalité) » du tableau de la description des billets. Le montant en capital global de la totalité des billets initiaux livrés à l'agent chargé de l'échange sera réputé avoir été déposé, sauf indication contraire dans la colonne intitulée « Montant en capital déposé (si moins de la totalité) » du tableau de la description des billets. Un billet initial nouvellement émis correspondant au montant en capital des billets initiaux soumis mais non déposés sera envoyé à ce porteur dès que possible après la date d'expiration, sauf indication contraire dans la case appropriée de la présente lettre d'envoi. Un transfert par inscription en compte à l'agent chargé de l'échange devrait correspondre exactement au montant en capital des billets initiaux déposés.

Les dépôts de billets initiaux en réponse à l'offre d'échange peuvent être révoqués à tout moment avant 17 h, heure de la ville de New York, à la date d'expiration, après quoi les dépôts de billets initiaux sont irrévocables. Pour qu'une révocation soit valable, l'agent chargé de l'échange doit recevoir en temps opportun un avis de révocation par écrit ou par télécopieur à l'adresse indiquée sur la première page de la présente lettre d'envoi, ou le porteur doit se conformer aux procédures appropriées de DTC, y compris l'ATOP. Un avis de révocation doit (i) indiquer le nom de la personne qui a déposé les billets initiaux dont le dépôt doit être révoqué (le « déposant »); (ii) indiquer les billets initiaux dont le dépôt doit être révoqué, y compris le montant en capital de ces billets initiaux; (iii) dans le cas de billets initiaux déposés au moyen d'un transfert par inscription en compte, indiquer le nom et le numéro du compte auprès du service de transfert par inscription en compte qui doit être crédité et respecter par ailleurs la procédure du service de transfert par inscription en compte; (iv) contenir une déclaration selon laquelle le porteur révoque son choix d'échanger ces billets initiaux; (v) être signé par le porteur de la même manière que celui-ci a signé initialement la présente lettre d'envoi, y compris toute garantie de signature requise, ou être accompagné de documents de transfert suffisants pour que le fiduciaire pour les billets initiaux inscrive le transfert des billets initiaux au nom de la personne qui révoque le dépôt; et (vi) indiquer le nom auquel les billets initiaux doivent être immatriculés, s'il est différent du nom du déposant. La Société tranchera toutes les questions relatives à la validité, à la forme et à l'admissibilité des avis (y compris le moment de la réception), et ses décisions seront définitives et lieront toutes les parties. Les billets initiaux dont le dépôt est ainsi révoqué seront réputés ne pas avoir été valablement déposés aux fins de l'offre d'échange, et aucun nouveau billet ne sera émis à leur égard, à moins que les billets initiaux dont le dépôt est ainsi révoqué ne soient valablement déposés à nouveau. Les billets initiaux déposés mais non acceptés aux fins d'échange seront retournés sans frais à leur porteur dans les meilleurs délais après la révocation, le refus du dépôt ou la résiliation de l'offre d'échange, sauf indication contraire dans la case appropriée de la présente lettre d'envoi.

4. Signature de la présente lettre d'envoi; instruments écrits et endossements; garantie de signatures.

Si la présente lettre d'envoi est signée par le ou les porteurs inscrits des billets initiaux déposés au moyen des présentes, la ou les signatures doivent correspondre aux noms figurant au recto des certificats, sans aucune modification de quelque nature que ce soit. Si la présente lettre d'envoi est signée par un adhérent à un service de transfert par inscription en compte, la signature doit correspondre au nom figurant sur la liste de titres détenus à titre de propriétaire des billets initiaux.

Si des billets initiaux déposés au moyen des présentes appartiennent à deux ou plusieurs copropriétaires inscrits, tous ces propriétaires doivent signer la présente lettre d'envoi.

Si des billets initiaux déposés sont immatriculés à des noms différents, il sera nécessaire de remplir, de signer et de soumettre autant de lettres d'envoi distinctes qu'il y a d'immatriculations différentes des billets initiaux.

Les signatures figurant sur la présente lettre d'envoi ou un avis de révocation, selon le cas, doivent être garanties par un établissement admissible, à moins que les billets initiaux déposés au moyen des présentes ne soient déposés (i) par un porteur inscrit qui n'a pas rempli la case intitulée « Instructions spéciales concernant l'immatriculation » ou la case intitulée « Instructions spéciales concernant la livraison » ou (ii) pour le compte d'un établissement admissible.

Si la présente lettre d'envoi est signée par le ou les porteurs inscrits des billets initiaux (ce qui comprend, aux fins décrites dans les présentes, l'adhérent à un service de transfert par inscription en compte dont le nom figure sur une liste de titres détenus à titre de porteur des billets initiaux) inscrits et déposés au moyen des présentes, il n'est pas nécessaire d'endosser les billets initiaux déposés et aucun acte de transfert ou d'échange écrit distinct n'est requis. Dans tous les autres cas, le porteur inscrit (ou la personne agissant à titre de porteur) doit endosser en bonne et due forme les billets initiaux ou transmettre une procuration aux fins du transfert d'obligations dûment remplie avec la présente lettre d'envoi (dans un cas comme dans l'autre, la signature doit correspondre exactement au nom ou aux noms du ou des porteurs inscrits figurant sur les billets initiaux et, dans le cas d'un adhérent à un service de transfert par inscription en compte dont le nom figure sur une liste de titres détenus à titre de propriétaire des billets initiaux, la signature doit correspondre exactement au nom de l'adhérent qui figure sur cette liste), et la signature figurant sur les billets initiaux ou sur la procuration aux fins du transfert d'obligations doit être garantie par un établissement admissible (sauf si les billets initiaux sont déposés pour le compte d'un établissement admissible).

Si la présente lettre d'envoi, des certificats ou des actes de transfert ou d'échange distincts sont signés par des fiduciaires, des exécuteurs testamentaires, des administrateurs de succession, des tuteurs, des fondés de pouvoir, des dirigeants de sociétés ou d'autres personnes agissant en qualité de fiduciaire ou de représentant, la personne qui signe doit préciser en quelle qualité elle signe et, à moins que la Société ne renonce à cette exigence, elle doit soumettre avec la présente lettre d'envoi une preuve de son pouvoir d'agir que la Société juge satisfaisante.

5. Instructions spéciales concernant l'immatriculation et la livraison.

Les porteurs déposants devraient indiquer, dans la case appropriée, le nom et l'adresse (ou le compte auprès du service de transfert par inscription en compte) auxquels les nouveaux billets (ou les billets initiaux nouvellement émis pour les montants en capital non déposés ou, s'il y a lieu, les billets initiaux qui ne sont pas acceptés aux fins d'échange) doivent être immatriculés (ou déposés), si ceux-ci sont différents des noms et des adresses ou des comptes de la personne qui signe la présente lettre d'envoi. Si des billets sont immatriculés à un nom différent, le numéro d'identification de l'employeur ou le numéro d'assurance sociale de la personne désignée doit également être indiqué et le porteur déposant devrait remplir la case appropriée de la présente lettre d'envoi.

En l'absence d'instructions, les nouveaux billets (et, s'il y a lieu, les billets initiaux nouvellement émis pour les montants en capital non déposés ou les billets initiaux non acceptés) seront immatriculés au nom de la personne agissant à titre de porteur des billets initiaux et envoyés à celle-ci ou déposés dans le compte de cette personne agissant à titre de porteur auprès d'un service de transfert par inscription en compte.

6. Taxes sur les transferts de valeurs mobilières.

Les porteurs qui déposent leurs billets initiaux aux fins d'échange n'auront pas à payer de taxes de transfert à cet égard. Toutefois, si de nouveaux billets doivent être livrés à une autre personne que le porteur inscrit des billets initiaux déposés ou être immatriculés au nom d'une telle autre personne, ou si des billets initiaux déposés sont immatriculés au nom d'une autre personne que le soussigné, ou si une taxe de transfert est imposée pour toute raison autre que l'échange de billets initiaux dans le cadre de l'offre d'échange, le montant d'une telle taxe de transfert (qu'elle soit imposée au porteur inscrit ou à d'autres personnes) sera payable par le porteur déposant. Si une preuve satisfaisante du paiement de cette taxe ou d'une exonération de cette taxe n'accompagne pas la présente lettre d'envoi, le montant de cette taxe de transfert sera facturé directement à ce porteur déposant.

7. Renonciation aux conditions.

La Société se réserve le droit absolu de renoncer, en totalité ou en partie, à toute condition de l'offre d'échange qui est énoncée dans le prospectus.

8. Billets initiaux mutilés, perdus, volés ou détruits.

Le porteur dont les billets initiaux ont été mutilés, perdus, volés ou détruits devrait communiquer avec l'agent chargé de l'échange à l'adresse indiquée ci-dessus afin d'obtenir d'autres directives.

9. Demandes d'aide ou d'exemplaires supplémentaires.

Les questions concernant la procédure de dépôt et les demandes d'exemplaires supplémentaires du prospectus et de la présente lettre d'envoi peuvent être adressées à l'agent chargé de l'échange à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués ci-dessus. En outre, toutes les questions concernant l'offre d'échange peuvent être adressées à la Société, à l'attention du vice-président, Affaires juridiques, chef du contentieux adjoint et secrétaire.

10. Retenue d'impôt de réserve; formulaires de l'IRS.

Aux termes de la législation fiscale fédérale américaine, un porteur qui est un actionnaire des États-Unis (défini ci-après) et dont les billets initiaux déposés sont acceptés aux fins d'échange est tenu de fournir à l'agent chargé de l'échange son numéro d'identification du contribuable exact (« TIN ») (p. ex., le numéro d'assurance sociale ou le numéro d'identification de l'employeur) dans le formulaire W-9 de l'IRS, qui accompagne la présente lettre d'envoi. Si le TIN exact n'est pas fourni à l'agent chargé de l'échange, l'Internal Revenue Service pourrait imposer au porteur ou autre bénéficiaire une pénalité de 50 \$ US. De plus, les paiements à un porteur ou à un autre bénéficiaire relatifs aux billets initiaux échangés dans le cadre de l'offre d'échange pourraient être assujettis à une retenue d'impôt de réserve (à la date de la présente lettre d'envoi, le taux de cette retenue d'impôt est de 28 %).

Le porteur a l'obligation de fournir à l'agent chargé de l'échange le TIN du propriétaire inscrit des billets initiaux ou du dernier bénéficiaire du transfert qui figure dans les transferts joints aux billets initiaux ou inscrits sur les billets initiaux.

Certains porteurs (y compris, notamment, des sociétés par actions, des institutions financières et certaines personnes étrangères) pourraient ne pas être assujettis à cette retenue d'impôt de réserve et à ces obligations de déclaration. Ces porteurs devraient néanmoins remplir le formulaire W-9 de l'IRS ci-joint et indiquer un code d'exonération à la ligne 4 de ce formulaire afin d'éviter de possibles retenues d'impôt de réserve. Un porteur qui n'est pas un actionnaire des États-Unis pourrait être admissible comme bénéficiaire exonéré en remettant à l'agent chargé de l'échange un formulaire W-8BEN ou un formulaire W-8BEN-E de l'IRS dûment rempli et signé, selon le cas, ou un autre formulaire W-8 approprié de l'IRS afin d'attester son statut d'actionnaire ou de bénéficiaire non américain, ou en attestant autrement son exonération. On peut obtenir le formulaire W-8 approprié de l'IRS auprès de l'agent chargé de l'échange ou sur le site Web de l'IRS (www.irs.gov).

Pour les besoins des présentes instructions, un « actionnaire des États-Unis » désigne (i) un particulier qui est un citoyen des États-Unis ou un étranger résidant aux États-Unis aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain; (ii) une société par actions (y compris une entité imposable à titre de société par actions aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain) ou une société de personnes (y compris une entité imposable à titre de société de personnes aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain) qui est constituée sous le régime des lois des États-Unis, d'un État des États-Unis ou du District de Columbia; (iii) une succession dont le revenu est assujetti à l'impôt sur le revenu fédéral américain, quelle qu'en soit la source; ou (iv) une fiducie si a) un tribunal américain est en mesure d'exercer une surveillance générale à l'égard de son administration et qu'une ou plusieurs personnes des États-Unis ont le pouvoir de contrôler toutes les décisions importantes de cette fiducie ou si b) la fiducie a fait un choix valide et en vigueur en vertu des règlements du Trésor des États-Unis applicables afin d'être traitée comme une personne des États-Unis.

La retenue d'impôt de réserve n'est pas un impôt supplémentaire. L'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis à payer par une personne assujettie à la retenue d'impôt de réserve sera plutôt réduit du montant de l'impôt retenu. Si la retenue de réserve entraîne un paiement en trop d'impôt, un remboursement peut être obtenu.

11. Validité et forme.

La Société tranchera à sa seule appréciation toutes les questions relatives à la validité, à la forme, à l'admissibilité, y compris le moment de la réception, à l'acceptation et à la révocation des dépôts des billets initiaux, et ses décisions seront définitives et exécutoires. La Société se réserve le droit absolu de refuser tous les billets initiaux en particulier qui ne sont pas déposés en bonne et due forme ou qu'il serait illégal pour la Société d'accepter, de l'avis de ses conseillers juridiques. La Société se réserve également le droit, à sa seule appréciation, de renoncer à invoquer des vices de forme, des irrégularités ou des conditions de dépôt à l'égard de billets initiaux en particulier. L'interprétation que fait la Société des modalités et des conditions de l'offre d'échange, y compris les instructions contenues dans la présente lettre d'envoi, sera définitive et exécutoire pour toutes les parties. À moins qu'ils ne fassent l'objet d'une renonciation, les vices de forme ou les irrégularités constatés à l'égard de dépôts de

billets initiaux doivent être corrigés dans les délais que la Société fixe. Bien que la Société ait l'intention d'aviser les porteurs des vices de forme ou des irrégularités constatés à l'égard de dépôts de billets initiaux, ni la Société, ni l'agent chargé de l'échange ni aucune autre personne n'assumeront de responsabilité quant à l'omission de donner un tel avis. Un dépôt de billets initiaux ne sera pas réputé avoir été effectué tant que les vices de forme ou les irrégularités n'auront pas été corrigés ou fait l'objet d'une renonciation. Les billets initiaux reçus par l'agent chargé de l'échange qui ne sont pas déposés en bonne et due forme et à l'égard desquels les vices de forme ou les irrégularités n'ont pas été corrigés ou fait l'objet d'une renonciation seront retournés par l'agent chargé de l'échange aux porteurs déposants dans les meilleurs délais après la date d'expiration, sauf indication contraire dans la case appropriée de la présente lettre d'envoi.

IMPORTANT : La présente lettre d'envoi ou un fac-similé de celle-ci (accompagnée des billets initiaux ou d'une confirmation de transfert par inscription en compte et de tous les autres documents requis) ou un avis de livraison garantie doit parvenir à l'agent chargé de l'échange avant 17 h, heure de la ville de New York, à la date d'expiration.

Request for Taxpayer Identification Number and Certification

**Give Form to the
 requester. Do not
 send to the IRS.**

Print or type See Specific Instructions on page 2.	1 Name (as shown on your income tax return). Name is required on this line; do not leave this line blank.	
	2 Business name/disregarded entity name, if different from above	
	3 Check appropriate box for federal tax classification; check only one of the following seven boxes: <input type="checkbox"/> Individual/sole proprietor or single-member LLC <input type="checkbox"/> C Corporation <input type="checkbox"/> S Corporation <input type="checkbox"/> Partnership <input type="checkbox"/> Trust/estate <input type="checkbox"/> Limited liability company. Enter the tax classification (C=C corporation, S=S corporation, P=partnership) ▶ _____ Note. For a single-member LLC that is disregarded, do not check LLC; check the appropriate box in the line above for the tax classification of the single-member owner. <input type="checkbox"/> Other (see instructions) ▶ _____	4 Exemptions (codes apply only to certain entities, not individuals; see instructions on page 3): Exempt payee code (if any) _____ Exemption from FATCA reporting code (if any) _____ <i>(Applies to accounts maintained outside the U.S.)</i>
	5 Address (number, street, and apt. or suite no.)	Requester's name and address (optional)
	6 City, state, and ZIP code	
	7 List account number(s) here (optional)	

Part I Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. The TIN provided must match the name given on line 1 to avoid backup withholding. For individuals, this is generally your social security number (SSN). However, for a resident alien, sole proprietor, or disregarded entity, see the Part I instructions on page 3. For other entities, it is your employer identification number (EIN). If you do not have a number, see *How to get a TIN* on page 3.

Social security number									
				-			-		
or									
Employer identification number									

Note. If the account is in more than one name, see the instructions for line 1 and the chart on page 4 for guidelines on whose number to enter.

Part II Certification

Under penalties of perjury, I certify that:

1. The number shown on this form is my correct taxpayer identification number (or I am waiting for a number to be issued to me); and
2. I am not subject to backup withholding because: (a) I am exempt from backup withholding, or (b) I have not been notified by the Internal Revenue Service (IRS) that I am subject to backup withholding as a result of a failure to report all interest or dividends, or (c) the IRS has notified me that I am no longer subject to backup withholding; and
3. I am a U.S. citizen or other U.S. person (defined below); and
4. The FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that I am exempt from FATCA reporting is correct.

Certification instructions. You must cross out item 2 above if you have been notified by the IRS that you are currently subject to backup withholding because you have failed to report all interest and dividends on your tax return. For real estate transactions, item 2 does not apply. For mortgage interest paid, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, contributions to an individual retirement arrangement (IRA), and generally, payments other than interest and dividends, you are not required to sign the certification, but you must provide your correct TIN. See the instructions on page 3.

Sign Here	Signature of U.S. person ▶	Date ▶
------------------	----------------------------	--------

General Instructions

Section references are to the Internal Revenue Code unless otherwise noted.

Future developments. Information about developments affecting Form W-9 (such as legislation enacted after we release it) is at www.irs.gov/fw9.

Purpose of Form

An individual or entity (Form W-9 requester) who is required to file an information return with the IRS must obtain your correct taxpayer identification number (TIN) which may be your social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN), to report on an information return the amount paid to you, or other amount reportable on an information return. Examples of information returns include, but are not limited to, the following:

- Form 1099-INT (interest earned or paid)
- Form 1099-DIV (dividends, including those from stocks or mutual funds)
- Form 1099-MISC (various types of income, prizes, awards, or gross proceeds)
- Form 1099-B (stock or mutual fund sales and certain other transactions by brokers)
- Form 1099-S (proceeds from real estate transactions)
- Form 1099-K (merchant card and third party network transactions)

- Form 1098 (home mortgage interest), 1098-E (student loan interest), 1098-T (tuition)
- Form 1099-C (canceled debt)
- Form 1099-A (acquisition or abandonment of secured property)

Use Form W-9 only if you are a U.S. person (including a resident alien), to provide your correct TIN.

If you do not return Form W-9 to the requester with a TIN, you might be subject to backup withholding. See What is backup withholding? on page 2.

By signing the filled-out form, you:

1. Certify that the TIN you are giving is correct (or you are waiting for a number to be issued),
2. Certify that you are not subject to backup withholding, or
3. Claim exemption from backup withholding if you are a U.S. exempt payee. If applicable, you are also certifying that as a U.S. person, your allocable share of any partnership income from a U.S. trade or business is not subject to the withholding tax on foreign partners' share of effectively connected income, and
4. Certify that FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that you are exempt from the FATCA reporting, is correct. See *What is FATCA reporting?* on page 2 for further information.

Note. If you are a U.S. person and a requester gives you a form other than Form W-9 to request your TIN, you must use the requester's form if it is substantially similar to this Form W-9.

Definition of a U.S. person. For federal tax purposes, you are considered a U.S. person if you are:

- An individual who is a U.S. citizen or U.S. resident alien;
- A partnership, corporation, company, or association created or organized in the United States or under the laws of the United States;
- An estate (other than a foreign estate); or
- A domestic trust (as defined in Regulations section 301.7701-7).

Special rules for partnerships. Partnerships that conduct a trade or business in the United States are generally required to pay a withholding tax under section 1446 on any foreign partners' share of effectively connected taxable income from such business. Further, in certain cases where a Form W-9 has not been received, the rules under section 1446 require a partnership to presume that a partner is a foreign person, and pay the section 1446 withholding tax. Therefore, if you are a U.S. person that is a partner in a partnership conducting a trade or business in the United States, provide Form W-9 to the partnership to establish your U.S. status and avoid section 1446 withholding on your share of partnership income.

In the cases below, the following persons must give Form W-9 to the partnership for purposes of establishing its U.S. status and avoiding withholding on its allocable share of net income from the partnership conducting a trade or business in the United States:

- In the case of a disregarded entity with a U.S. owner, the U.S. owner of the disregarded entity and not the entity;
- In the case of a grantor trust with a U.S. grantor or other U.S. owner, generally, the U.S. grantor or other U.S. owner of the grantor trust and not the trust; and
- In the case of a U.S. trust (other than a grantor trust), the U.S. trust (other than a grantor trust) and not the beneficiaries of the trust.

Foreign person. If you are a foreign person or the U.S. branch of a foreign bank that has elected to be treated as a U.S. person, do not use Form W-9. Instead, use the appropriate Form W-8 or Form 8233 (see Publication 515, Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Entities).

Nonresident alien who becomes a resident alien. Generally, only a nonresident alien individual may use the terms of a tax treaty to reduce or eliminate U.S. tax on certain types of income. However, most tax treaties contain a provision known as a "saving clause." Exceptions specified in the saving clause may permit an exemption from tax to continue for certain types of income even after the payee has otherwise become a U.S. resident alien for tax purposes.

If you are a U.S. resident alien who is relying on an exception contained in the saving clause of a tax treaty to claim an exemption from U.S. tax on certain types of income, you must attach a statement to Form W-9 that specifies the following five items:

1. The treaty country. Generally, this must be the same treaty under which you claimed exemption from tax as a nonresident alien.
2. The treaty article addressing the income.
3. The article number (or location) in the tax treaty that contains the saving clause and its exceptions.
4. The type and amount of income that qualifies for the exemption from tax.
5. Sufficient facts to justify the exemption from tax under the terms of the treaty article.

Example. Article 20 of the U.S.-China income tax treaty allows an exemption from tax for scholarship income received by a Chinese student temporarily present in the United States. Under U.S. law, this student will become a resident alien for tax purposes if his or her stay in the United States exceeds 5 calendar years. However, paragraph 2 of the first Protocol to the U.S.-China treaty (dated April 30, 1984) allows the provisions of Article 20 to continue to apply even after the Chinese student becomes a resident alien of the United States. A Chinese student who qualifies for this exception (under paragraph 2 of the first protocol) and is relying on this exception to claim an exemption from tax on his or her scholarship or fellowship income would attach to Form W-9 a statement that includes the information described above to support that exemption.

If you are a nonresident alien or a foreign entity, give the requester the appropriate completed Form W-8 or Form 8233.

Backup Withholding

What is backup withholding? Persons making certain payments to you must under certain conditions withhold and pay to the IRS 28% of such payments. This is called "backup withholding." Payments that may be subject to backup withholding include interest, tax-exempt interest, dividends, broker and barter exchange transactions, rents, royalties, nonemployee pay, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, and certain payments from fishing boat operators. Real estate transactions are not subject to backup withholding.

You will not be subject to backup withholding on payments you receive if you give the requester your correct TIN, make the proper certifications, and report all your taxable interest and dividends on your tax return.

Payments you receive will be subject to backup withholding if:

1. You do not furnish your TIN to the requester,
2. You do not certify your TIN when required (see the Part II instructions on page 3 for details),

3. The IRS tells the requester that you furnished an incorrect TIN,

4. The IRS tells you that you are subject to backup withholding because you did not report all your interest and dividends on your tax return (for reportable interest and dividends only), or

5. You do not certify to the requester that you are not subject to backup withholding under 4 above (for reportable interest and dividend accounts opened after 1983 only).

Certain payees and payments are exempt from backup withholding. See *Exempt payee code* on page 3 and the separate Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Also see *Special rules for partnerships* above.

What is FATCA reporting?

The Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) requires a participating foreign financial institution to report all United States account holders that are specified United States persons. Certain payees are exempt from FATCA reporting. See *Exemption from FATCA reporting code* on page 3 and the Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Updating Your Information

You must provide updated information to any person to whom you claimed to be an exempt payee if you are no longer an exempt payee and anticipate receiving reportable payments in the future from this person. For example, you may need to provide updated information if you are a C corporation that elects to be an S corporation, or if you no longer are tax exempt. In addition, you must furnish a new Form W-9 if the name or TIN changes for the account; for example, if the grantor of a grantor trust dies.

Penalties

Failure to furnish TIN. If you fail to furnish your correct TIN to a requester, you are subject to a penalty of \$50 for each such failure unless your failure is due to reasonable cause and not to willful neglect.

Civil penalty for false information with respect to withholding. If you make a false statement with no reasonable basis that results in no backup withholding, you are subject to a \$500 penalty.

Criminal penalty for falsifying information. Willfully falsifying certifications or affirmations may subject you to criminal penalties including fines and/or imprisonment.

Misuse of TINs. If the requester discloses or uses TINs in violation of federal law, the requester may be subject to civil and criminal penalties.

Specific Instructions

Line 1

You must enter one of the following on this line; **do not** leave this line blank. The name should match the name on your tax return.

If this Form W-9 is for a joint account, list first, and then circle, the name of the person or entity whose number you entered in Part I of Form W-9.

a. **Individual.** Generally, enter the name shown on your tax return. If you have changed your last name without informing the Social Security Administration (SSA) of the name change, enter your first name, the last name as shown on your social security card, and your new last name.

Note. ITIN applicant: Enter your individual name as it was entered on your Form W-7 application, line 1a. This should also be the same as the name you entered on the Form 1040/1040A/1040EZ you filed with your application.

b. **Sole proprietor or single-member LLC.** Enter your individual name as shown on your 1040/1040A/1040EZ on line 1. You may enter your business, trade, or "doing business as" (DBA) name on line 2.

c. **Partnership, LLC that is not a single-member LLC, C Corporation, or S Corporation.** Enter the entity's name as shown on the entity's tax return on line 1 and any business, trade, or DBA name on line 2.

d. **Other entities.** Enter your name as shown on required U.S. federal tax documents on line 1. This name should match the name shown on the charter or other legal document creating the entity. You may enter any business, trade, or DBA name on line 2.

e. **Disregarded entity.** For U.S. federal tax purposes, an entity that is disregarded as an entity separate from its owner is treated as a "disregarded entity." See Regulations section 301.7701-2(c)(2)(iii). Enter the owner's name on line 1. The name of the entity entered on line 1 should never be a disregarded entity. The name on line 1 should be the name shown on the income tax return on which the income should be reported. For example, if a foreign LLC that is treated as a disregarded entity for U.S. federal tax purposes has a single owner that is a U.S. person, the U.S. owner's name is required to be provided on line 1. If the direct owner of the entity is also a disregarded entity, enter the first owner that is not disregarded for federal tax purposes. Enter the disregarded entity's name on line 2, "Business name/disregarded entity name." If the owner of the disregarded entity is a foreign person, the owner must complete an appropriate Form W-8 instead of a Form W-9. This is the case even if the foreign person has a U.S. TIN.

Line 2

If you have a business name, trade name, DBA name, or disregarded entity name, you may enter it on line 2.

Line 3

Check the appropriate box in line 3 for the U.S. federal tax classification of the person whose name is entered on line 1. Check only one box in line 3.

Limited Liability Company (LLC). If the name on line 1 is an LLC treated as a partnership for U.S. federal tax purposes, check the "Limited Liability Company" box and enter "P" in the space provided. If the LLC has filed Form 8832 or 2553 to be taxed as a corporation, check the "Limited Liability Company" box and in the space provided enter "C" for C corporation or "S" for S corporation. If it is a single-member LLC that is a disregarded entity, do not check the "Limited Liability Company" box; instead check the first box in line 3 "Individual/sole proprietor or single-member LLC."

Line 4, Exemptions

If you are exempt from backup withholding and/or FATCA reporting, enter in the appropriate space in line 4 any code(s) that may apply to you.

Exempt payee code.

- Generally, individuals (including sole proprietors) are not exempt from backup withholding.
- Except as provided below, corporations are exempt from backup withholding for certain payments, including interest and dividends.
- Corporations are not exempt from backup withholding for payments made in settlement of payment card or third party network transactions.
- Corporations are not exempt from backup withholding with respect to attorneys' fees or gross proceeds paid to attorneys, and corporations that provide medical or health care services are not exempt with respect to payments reportable on Form 1099-MISC.

The following codes identify payees that are exempt from backup withholding. Enter the appropriate code in the space in line 4.

- 1—An organization exempt from tax under section 501(a), any IRA, or a custodial account under section 403(b)(7) if the account satisfies the requirements of section 401(f)(2)
- 2—The United States or any of its agencies or instrumentalities
- 3—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities
- 4—A foreign government or any of its political subdivisions, agencies, or instrumentalities
- 5—A corporation
- 6—A dealer in securities or commodities required to register in the United States, the District of Columbia, or a U.S. commonwealth or possession
- 7—A futures commission merchant registered with the Commodity Futures Trading Commission
- 8—A real estate investment trust
- 9—An entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940
- 10—A common trust fund operated by a bank under section 584(a)
- 11—A financial institution
- 12—A middleman known in the investment community as a nominee or custodian
- 13—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947

The following chart shows types of payments that may be exempt from backup withholding. The chart applies to the exempt payees listed above, 1 through 13.

IF the payment is for . . .	THEN the payment is exempt for . . .
Interest and dividend payments	All exempt payees except for 7
Broker transactions	Exempt payees 1 through 4 and 6 through 11 and all C corporations. S corporations must not enter an exempt payee code because they are exempt only for sales of noncovered securities acquired prior to 2012.
Barter exchange transactions and patronage dividends	Exempt payees 1 through 4
Payments over \$600 required to be reported and direct sales over \$5,000 ¹	Generally, exempt payees 1 through 5 ²
Payments made in settlement of payment card or third party network transactions	Exempt payees 1 through 4

¹ See Form 1099-MISC, Miscellaneous Income, and its instructions.

² However, the following payments made to a corporation and reportable on Form 1099-MISC are not exempt from backup withholding: medical and health care payments, attorneys' fees, gross proceeds paid to an attorney reportable under section 6045(f), and payments for services paid by a federal executive agency.

Exemption from FATCA reporting code. The following codes identify payees that are exempt from reporting under FATCA. These codes apply to persons submitting this form for accounts maintained outside of the United States by certain foreign financial institutions. Therefore, if you are only submitting this form for an account you hold in the United States, you may leave this field blank. Consult with the person requesting this form if you are uncertain if the financial institution is subject to these requirements. A requester may indicate that a code is not required by providing you with a Form W-9 with "Not Applicable" (or any similar indication) written or printed on the line for a FATCA exemption code.

A—An organization exempt from tax under section 501(a) or any individual retirement plan as defined in section 7701(a)(37)

B—The United States or any of its agencies or instrumentalities

C—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities

D—A corporation the stock of which is regularly traded on one or more established securities markets, as described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)

E—A corporation that is a member of the same expanded affiliated group as a corporation described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)

F—A dealer in securities, commodities, or derivative financial instruments (including notional principal contracts, futures, forwards, and options) that is registered as such under the laws of the United States or any state

G—A real estate investment trust

H—A regulated investment company as defined in section 851 or an entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940

I—A common trust fund as defined in section 584(a)

J—A bank as defined in section 581

K—A broker

L—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947(a)(1)

M—A tax exempt trust under a section 403(b) plan or section 457(g) plan

Note. You may wish to consult with the financial institution requesting this form to determine whether the FATCA code and/or exempt payee code should be completed.

Line 5

Enter your address (number, street, and apartment or suite number). This is where the requester of this Form W-9 will mail your information returns.

Line 6

Enter your city, state, and ZIP code.

Part I. Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. If you are a resident alien and you do not have and are not eligible to get an SSN, your TIN is your IRS individual taxpayer identification number (ITIN). Enter it in the social security number box. If you do not have an ITIN, see *How to get a TIN* below.

If you are a sole proprietor and you have an EIN, you may enter either your SSN or EIN. However, the IRS prefers that you use your SSN.

If you are a single-member LLC that is disregarded as an entity separate from its owner (see *Limited Liability Company (LLC)* on this page), enter the owner's SSN (or EIN, if the owner has one). Do not enter the disregarded entity's EIN. If the LLC is classified as a corporation or partnership, enter the entity's EIN.

Note. See the chart on page 4 for further clarification of name and TIN combinations.

How to get a TIN. If you do not have a TIN, apply for one immediately. To apply for an SSN, get Form SS-5, Application for a Social Security Card, from your local SSA office or get this form online at www.ssa.gov. You may also get this form by calling 1-800-772-1213. Use Form W-7, Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number, to apply for an ITIN, or Form SS-4, Application for Employer Identification Number, to apply for an EIN. You can apply for an EIN online by accessing the IRS website at www.irs.gov/businesses and clicking on Employer Identification Number (EIN) under Starting a Business. You can get Forms W-7 and SS-4 from the IRS by visiting IRS.gov or by calling 1-800-TAX-FORM (1-800-829-3676).

If you are asked to complete Form W-9 but do not have a TIN, apply for a TIN and write "Applied For" in the space for the TIN, sign and date the form, and give it to the requester. For interest and dividend payments, and certain payments made with respect to readily tradable instruments, generally you will have 60 days to get a TIN and give it to the requester before you are subject to backup withholding on payments. The 60-day rule does not apply to other types of payments. You will be subject to backup withholding on all such payments until you provide your TIN to the requester.

Note. Entering "Applied For" means that you have already applied for a TIN or that you intend to apply for one soon.

Caution: A disregarded U.S. entity that has a foreign owner must use the appropriate Form W-8.

Part II. Certification

To establish to the withholding agent that you are a U.S. person, or resident alien, sign Form W-9. You may be requested to sign by the withholding agent even if items 1, 4, or 5 below indicate otherwise.

For a joint account, only the person whose TIN is shown in Part I should sign (when required). In the case of a disregarded entity, the person identified on line 1 must sign. Exempt payees, see *Exempt payee code* earlier.

Signature requirements. Complete the certification as indicated in items 1 through 5 below.

- 1. Interest, dividend, and barter exchange accounts opened before 1984 and broker accounts considered active during 1983.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.
- 2. Interest, dividend, broker, and barter exchange accounts opened after 1983 and broker accounts considered inactive during 1983.** You must sign the certification or backup withholding will apply. If you are subject to backup withholding and you are merely providing your correct TIN to the requester, you must cross out item 2 in the certification before signing the form.
- 3. Real estate transactions.** You must sign the certification. You may cross out item 2 of the certification.
- 4. Other payments.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification unless you have been notified that you have previously given an incorrect TIN. "Other payments" include payments made in the course of the requester's trade or business for rents, royalties, goods (other than bills for merchandise), medical and health care services (including payments to corporations), payments to a nonemployee for services, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, payments to certain fishing boat crew members and fishermen, and gross proceeds paid to attorneys (including payments to corporations).
- 5. Mortgage interest paid by you, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, qualified tuition program payments (under section 529), IRA, Coverdell ESA, Archer MSA or HSA contributions or distributions, and pension distributions.** You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

What Name and Number To Give the Requester

For this type of account:	Give name and SSN of:
1. Individual	The individual
2. Two or more individuals (joint account)	The actual owner of the account or, if combined funds, the first individual on the account ¹
3. Custodian account of a minor (Uniform Gift to Minors Act)	The minor ²
4. a. The usual revocable savings trust (grantor is also trustee) b. So-called trust account that is not a legal or valid trust under state law	The grantor-trustee ¹ The actual owner ¹
5. Sole proprietorship or disregarded entity owned by an individual	The owner ³
6. Grantor trust filing under Optional Form 1099 Filing Method 1 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(A))	The grantor*
For this type of account:	Give name and EIN of:
7. Disregarded entity not owned by an individual	The owner
8. A valid trust, estate, or pension trust	Legal entity ⁴
9. Corporation or LLC electing corporate status on Form 8832 or Form 2553	The corporation
10. Association, club, religious, charitable, educational, or other tax-exempt organization	The organization
11. Partnership or multi-member LLC	The partnership
12. A broker or registered nominee	The broker or nominee
13. Account with the Department of Agriculture in the name of a public entity (such as a state or local government, school district, or prison) that receives agricultural program payments	The public entity
14. Grantor trust filing under the Form 1041 Filing Method or the Optional Form 1099 Filing Method 2 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(B))	The trust

¹ List first and circle the name of the person whose number you furnish. If only one person on a joint account has an SSN, that person's number must be furnished.

² Circle the minor's name and furnish the minor's SSN.

³ You must show your individual name and you may also enter your business or DBA name on the "Business name/disregarded entity" name line. You may use either your SSN or EIN (if you have one), but the IRS encourages you to use your SSN.

⁴ List first and circle the name of the trust, estate, or pension trust. (Do not furnish the TIN of the personal representative or trustee unless the legal entity itself is not designated in the account title.) Also see *Special rules for partnerships* on page 2.

*Note. Grantor also must provide a Form W-9 to trustee of trust.

Note. If no name is circled when more than one name is listed, the number will be considered to be that of the first name listed.

Secure Your Tax Records from Identity Theft

Identity theft occurs when someone uses your personal information such as your name, SSN, or other identifying information, without your permission, to commit fraud or other crimes. An identity thief may use your SSN to get a job or may file a tax return using your SSN to receive a refund.

To reduce your risk:

- Protect your SSN,
- Ensure your employer is protecting your SSN, and
- Be careful when choosing a tax preparer.

If your tax records are affected by identity theft and you receive a notice from the IRS, respond right away to the name and phone number printed on the IRS notice or letter.

If your tax records are not currently affected by identity theft but you think you are at risk due to a lost or stolen purse or wallet, questionable credit card activity or credit report, contact the IRS Identity Theft Hotline at 1-800-908-4490 or submit Form 14039.

For more information, see Publication 4535, Identity Theft Prevention and Victim Assistance.

Victims of identity theft who are experiencing economic harm or a system problem, or are seeking help in resolving tax problems that have not been resolved through normal channels, may be eligible for Taxpayer Advocate Service (TAS) assistance. You can reach TAS by calling the TAS toll-free case intake line at 1-877-777-4778 or TTY/TDD 1-800-829-4059.

Protect yourself from suspicious emails or phishing schemes. Phishing is the creation and use of email and websites designed to mimic legitimate business emails and websites. The most common act is sending an email to a user falsely claiming to be an established legitimate enterprise in an attempt to scam the user into surrendering private information that will be used for identity theft.

The IRS does not initiate contacts with taxpayers via emails. Also, the IRS does not request personal detailed information through email or ask taxpayers for the PIN numbers, passwords, or similar secret access information for their credit card, bank, or other financial accounts.

If you receive an unsolicited email claiming to be from the IRS, forward this message to phishing@irs.gov. You may also report misuse of the IRS name, logo, or other IRS property to the Treasury Inspector General for Tax Administration (TIGTA) at 1-800-366-4484. You can forward suspicious emails to the Federal Trade Commission at: spam@uce.gov or contact them at www.ftc.gov/idtheft or 1-877-IDTHEFT (1-877-438-4338).

Visit IRS.gov to learn more about identity theft and how to reduce your risk.

Privacy Act Notice

Section 6109 of the Internal Revenue Code requires you to provide your correct TIN to persons (including federal agencies) who are required to file information returns with the IRS to report interest, dividends, or certain other income paid to you; mortgage interest you paid; the acquisition or abandonment of secured property; the cancellation of debt; or contributions you made to an IRA, Archer MSA, or HSA. The person collecting this form uses the information on the form to file information returns with the IRS, reporting the above information. Routine uses of this information include giving it to the Department of Justice for civil and criminal litigation and to cities, states, the District of Columbia, and U.S. commonwealths and possessions for use in administering their laws. The information also may be disclosed to other countries under a treaty, to federal and state agencies to enforce civil and criminal laws, or to federal law enforcement and intelligence agencies to combat terrorism. You must provide your TIN whether or not you are required to file a tax return. Under section 3406, payers must generally withhold a percentage of taxable interest, dividend, and certain other payments to a payee who does not give a TIN to the payer. Certain penalties may also apply for providing false or fraudulent information.